

## **MODIFICATION DE L'ORIENTATION DE PLACEMENT**

### **SICAV OPPORTUNITY**

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Ministre des Finances du 12 mars 2001

**Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba -1000 Tunis**

La société SICAV OPPORTUNITY porte à la connaissance du public et de ses actionnaires que son conseil d'administration, tenu le 10 juillet 2026, a décidé de modifier l'orientation de placement de la SICAV afin de remplir les conditions d'éligibilité au dégrèvement fiscal au titre des Comptes Epargne en Actions (CEA).

Par conséquent son actif sera investi de la manière suivante :

- 60% au minimum de l'actif en titres de capital de sociétés admises à la cote de la bourse.
- Le reliquat de l'actif en Bon de Trésor Assimilables.
- Le montant non utilisé ne doit pas dépasser 2% de l'actif.

Cette modification entrera en vigueur à partir du **24 août 2026**.